



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E121139

VALABLE JUSQU'AU 07/10/2024

ÉDITÉ LE 23/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2005

Forme juridique : SAS

Capital : 1 121 232

Raison sociale : ENGIE HOME SERVICES (AGENCE)

1 RUE D ALLEMAGNE
44300 NANTES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 301 340 584

Siret : 301 340 584 06803

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 641686

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 62 155 128

Téléphone : 02 40 30 05 88

Portable :

Site Internet : www.engie-homeservices.fr

E-mail : dtr4.homeservices@engie.com

Responsabilité légale :

BOURRY LUDOVIC DIRECTRICE GENERALE

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 41

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/10/2023
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	13/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	05/10/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	05/10/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES
Z.I. DE LA VERTONNE
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE
44120 VERTOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.